

Offres Club & Premium

Réservées aux CE, amicales, associations, entreprises et collectivités



Agnès PAPON & Valentin PROVOST
Service Billetterie CE-Collectivités / 05 49 38 27 07
ce@promoparcs.com et ce@promo-cines.com



Avantages élu(e) C.E et Salariés



Une offre sur mesure

- Plus de **150 parcs de loisirs** partenaires en **France et en Europe**
- Un réseau incomparable de **cinémas** : plus de **1 500 salles** en France
- Des billets **officiels** et de la VOD à tarifs C.E : jusqu'à 74 % de remise
 - Des **exclusivités**, des bons plans et des ventes flash
 - Des billets non datés ... et toujours plus de **nouveautés**



Votre gestion simplifiée

- La gestion de votre billetterie Parcs et Cinés assurée **par nos services**
- L'enregistrement de vos commandes **24h/24 et 7j/7** sur :
www.promoparcs.com et www.promo-cines.com
- Des **règlements facilités** : CB, chèques, chèques-vacances, virements ou prélèvement
 - Une ouverture de **compte client rapide** et sécurisée
 - Subventionnez la billetterie avec nos **cartes cadeaux**



Des services personnalisés

- La création immédiate de votre **code C.E personnalisé**
- **Les salariés** règlent et commandent eux-mêmes directement leurs billets
- Le Suivi et l'évaluation de votre **activité billetterie disponible en temps réel** (statistiques annuelles, commandes, inscriptions...) sur votre espace « partenaire »
- L'édition et l'envoi de vos e-billets par email ou la livraison à domicile des billets :
sans minimum de commande
- Notre Service Billetterie C.E à votre écoute par téléphone (hotline non surtaxée) ou par email



Votre communication réussie

- Toutes nos offres actualisées sur **promoparcs.com & promo-cines.com**
- **Nos outils de communication** à votre disposition : catalogue, affiches, flyers, bannière pour votre site internet
- Recevez régulièrement toutes nos infos, nos promos et exclusivités en vous inscrivant à notre **newsletter d'information**



Formules d'abonnement

Réservées aux CE, amicales, associations, entreprises et collectivités



Agnès PAPON & Valentin PROVOST
 Service Billetterie CE-Collectivités / 05 49 38 27 07
 ce@promoparcs.com et ce@promo-cines.com



Conditions

Nos tarifs : 100 % clairs & transparents



Formule CLUB

> Frais associés à toute commande: e-billets (2,50 €), lettre suivie (2,90€), recommandé avec assurance (6,50 €), colissimo - 48h (10,50 €), chronopost - 24h (20 €)

**Formule CLUB
 PROMOPARCS**
 170 €/AN

**Formule CLUB
 PROMO-CINES**
 170 €/AN

FORMULE CLUB
 (Parcs + Cinés)

290 € au lieu de 340 €
 (Remise de 14%)

Formule PREMIUM

> **Frais d'envoi e-billets et lettre suivie en illimité inclus**, recommandé avec assurance (3 €), colissimo - 48h (5 €), chronopost - 24h (10 €)

**Formule
 PREMIUM
 PROMOPARCS**
 390 €/AN

**Formule
 PREMIUM
 PROMO-CINES**
 390 €/AN

**FORMULE
 PREMIUM**
 (Parcs + Cinés)

599 € au lieu de 780 €
 (Remise de 23%)

Votre fidélité récompensée

- 2 ANS : - 20 % offerts sur la formule choisie
- 3 ANS : - 30 % offerts sur la formule choisie

L'adhésion est effective de date à date sans tacite reconduction

Votre abonnement

⚡ À réception des documents (bulletin+règlement) : nous validons votre adhésion par email et activons votre compte sous 24h ouvrables

⊕ kit de communication transmis : affiche CE, Bannières, guides parcs



Bulletin d'adhésion

Réservés aux CE, amicales, associations, entreprises et collectivités



Agnès PAPON & Valentin PROVOST
 Service Billetterie CE-Collectivités / 05 49 38 27 07
 ce@promoparcs.com et ce@promo-cines.com



1ère adhésion renouvellement

* mention obligatoire

VOS COORDONNÉES

CE ASSOCIATION COLLECTIVITE

nom* (raison sociale) :
 nombre de salariés* : secteur d'activité :
 adresse complète* :
 vous êtes : votre nom/prénom*
 tél* : fax : fonction* :
 Votre email* :

Code CE choisi* :

Contact facturation (si différent) :

vous êtes : votre nom/prénom
 fonction :
 tél : fax :
 Votre email :

Modalités de règlement

JE RÈGLE PAR :

chèque professionnel (Ordre : SAS Divertissimo) et/ou chèque vacances (ANCV)

virement :

RIB : 19406 00000 00077924045 Clé RIB : 47
 IBAN : FR76 1940 6000 0000 0779 2404 547
 BIC : AGRIFRPP894

CB sur www.promoparcs.com ou www.promo-cines.com

Nouveauté 2018 :

prélèvement bancaire, RIB à nous renvoyer

OFFRE CHOISIE ↓	Tarif adhésion 1 an	Montant de l'adhésion ↓
Offre CLUB Parcs	170 € €
Offre CLUB Cinés	170 € €
Offre 2018 "CLUB" Parcs + Cinés	290 € (au lieu de 340 €) soit 14% de réduction €
Offre PREMIUM PARCS	390 € €
Offre PREMIUM CINÉS	390 € €
Offre 2018 "PREMIUM" Parcs + Cinés	599 € (au lieu de 780 €) soit 23% de réduction €
TOTAL	 €
DUREE D'ADHESION	 an(s)
TOTALADHESION AVANT REDUCTION FIDELITE	 €
+ RÉDUCTION FIDÉLITÉ		
ENGAGEMENT 2 ANS -20 %		- €
ENGAGEMENT 3 ANS -30 %		- €
TOTAL COMMANDE	 €

Modalités d'envoi

J'envoie ce bulletin d'adhésion accompagné du règlement, datés et signés
 - par email (scanné en PJ) à : contact@promoparcs.com ou contact@promo-cines.com
 - Par courrier : SAS Divertissimo - BP 81129 86062 Poitiers CEDEX 9
 - par fax : 09 72 44 68 56

Je reconnais avoir pris connaissance et accepte les conditions générales ci-jointes.

Signature (précédée de la mention "bon pour accord")

Date /..... /.....

Conditions Générales de Vent

Réservées aux CE, amicales, associations, entreprises et collectivités



Agnès PAPON & Valentin PROVOST
Service Billetterie CE-Collectivités / 05 49 38 27 07
ce@promoparcs.com et ce@promo-cines.com



A. RELATIVES AUX OFFRES CLUB - PREMIUM PROMOPARCS.COM ET PROMO-CINES.COM

1. Objet :

Ce bulletin d'adhésion définit les conditions par lesquelles la société DIVERTISSIMO propose aux CE, Amicales et Collectivités et à leurs salariés et adhérents ci-après dénommé « le client » les formules dites Club et/ou Premium PROMOPARCS.COM et PROMO-CINES.COM de gestion déléguée de billetterie CE. Ces offres prévoient la mise à disposition d'un code spécial appelé « code CE » choisi par le client.

Ce code est à insérer dans le champ dédié sur les sites Internet www.promoparcs.com et www.promo-cines.com.

Le CE s'engage à ne diffuser ce code qu'après de ses ayants droit.

DIVERTISSIMO pourra être amené, après information auprès du client, à changer ce code CE en cas de diffusion auprès de personnes non habilitées.

2. Durée :

L'envoi de ce bulletin d'adhésion devra se faire avant le 31/12/2018. L'adhésion sera active, de date à date, pendant toute la période d'engagement souscrite.

La date de réception de ce bulletin complété vaut démarrage de l'adhésion.

3. Conditions de paiement :

Les collectivités et comités d'entreprises devront souscrire à minima un abonnement annuel à partir de 170 €/an. Ce paiement se fera à la souscription par le biais de l'un des 4 moyens de paiement proposés. Le démarrage de l'adhésion ne sera effectif qu'à compter de la réception du règlement complet.

4. Droits de propriété – Confidentialité :

Le client n'acquiert aucun droit de propriété ni aucun droit d'usage sur les signes, logos, emblèmes, personnages, noms, dénominations ou autre droit de propriété artistiques ou littéraires appartenant aux différents parcs de loisirs et d'attractions ainsi que les cinémas et leurs réseaux. L'usage des marques "PromoParcs" et "PromoCinés", déposées auprès de l'INPI, devra se faire exclusivement dans le cadre d'une communication interne entre le client et ses membres adhérents.

5. Loi informatique et liberté :

Dans le cadre de la gestion et du traitement de l'adhésion, des informations et données sont conservées et enregistrées. Conformément à la loi n°2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel, modifiant la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concernent. Ces droits sont à exercer auprès de DIVERTISSIMO, 52 RUE DE QUINCAY 86000 POITIERS.

Par notre intermédiaire, vous recevrez 1 à 2 mails par mois. Vous pourrez à tout moment vous désinscrire à l'aide du lien de désabonnement.

6. Réserves contractuelles :

Divertissimo s'engage contractuellement à assurer la prestation qui a été définie conjointement avec le client. Pour ce faire, Divertissimo est astreint à une obligation de moyens.

7. Tribunaux compétents :

Les présentes conditions générales de vente sont régies par le droit français. A défaut d'accord amiable, tout différend relatif à l'interprétation du présent bulletin d'adhésion sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Poitiers.

8. Service Clientèle :

Pour toute information ou question, nos chargés de clientèle Pro sont à votre disposition au 05-49-38-27-07 (numéro non surtaxé)

B. RELATIVE A L'ACHAT DE BILLETS A L'AIDE DU CODE CE PAR LES AYANTS DROIT

1. Prix des billets :

Les prix des billets figurant sur les sites Internet www.promoparcs.com et www.promo-cines.com s'entendent en euros toutes taxes comprises pour toute commande effectuée et réglée en fonction de la date de la vente indiquée sur ledit site Internet.

2. Frais de livraison :

Des frais de livraison s'appliquent sur chaque commande. Ces frais sont mentionnés ci-dessous ainsi que lors de la confirmation de commande sur le site Internet.

Formule CLUB : e-billets (2,50 €), lettre suivie (2,90€), recommandé avec assurance jusqu'à 458 € (6,50 €), COLISSIMO avec assurance jusqu'à 1500 € et livraison sous 48H (10,50 €), CHRONOPOST avec assurance à hauteur de 250 € et livraison sous 24H (20 €).

Formule PREMIUM: e-billets (gratuit), lettre suivie (gratuit), recommandé avec assurance jusqu'à 458 € (3 €), COLISSIMO avec assurance jusqu'à 1500 € et livraison sous 48H (5 €), CHRONOPOST avec assurance à hauteur de 250 € et livraison sous 24H (10 €).

Ces frais sont indiqués ci-dessus à titre indicatif et pourront être soumis à modification

3. Conditions de paiement :

Les commandes ne sont expédiées qu'après réception du règlement total (billetterie et frais de livraison). Tout règlement incomplet entraînera un retard dans la livraison des billets. Tout règlement par chèque d'un montant supérieur à 15 € sera soumis à encaissement et entraînera de fait un retard dans la livraison des billets.

4. Editions, livraisons, Expéditions :

Une fois le paiement accepté, les billets sont envoyés le jour même sous 2 formes : de manière physique, en billets "papier" ou sous forme électronique, en e-billets.

Les e-billets seront envoyés par courriel à l'adresse e-mail du compte client. La plupart des e-billets sont nominatifs : les parcs se réservent le droit de vérifier l'identité du (des) porteur(s) de e-tickets. Certains parcs de loisirs et d'attractions ont fait le choix d'accepter exclusivement la billetterie dématérialisée (e-billet).

Les billets "physiques" seront envoyés selon le mode de livraison choisi à l'adresse et aux coordonnées précisées sur la confirmation de commande.

Le destinataire doit être explicitement nommé (nom, prénom, adresse précise). Divertissimo ne peut être tenu pour responsable d'une erreur d'acheminement ou de livraison du courrier par les services de La Poste.

Pour plus de sécurité et de traçabilité, il est conseillé de choisir un mode de livraison adapté à la valeur de la commande, notamment en matière d'assurance.

5. Disponibilité des billets :

La commande est honorée au tarif indiqué lors de la confirmation de commande. Dans l'hypothèse où un des billets venait à manquer, DIVERTISSIMO s'engage à contacter le client par courrier électronique dans un délai maximum de 2 jours ouvrables. DIVERTISSIMO indiquera au client les délais auquel le produit pourrait être le cas échéant livré ou remplacé par un billet équivalent. DIVERTISSIMO ne peut être tenu pour responsable de tout préjudice subi par la non disponibilité d'un type de billet.

6. Annulation et remboursement :

Conformément à l'article L 121-20-4 du Code de la Consommation, les billets de parcs d'attractions, de loisirs et de cinéma ne font pas l'objet d'un droit de rétractation et ne peuvent donc pas être remboursés, repris ou échangés sauf en cas de fermeture exceptionnelle d'un parc ou d'un équipement de cinéma, et d'une décision par l'organisateur du remboursement des billets. Aucun duplicata du billet ne pourra être délivré y compris en cas de perte par le client ou par les services de La Poste. Aucun billet acheté et non utilisé par le client ne pourra donner lieu à un remboursement.

En cas de perte par les services postaux, Divertissimo effectuera une indemnisation de marchandise en fonction du mode de livraison choisie et de l'assurance indemnisation afférente.

A la demande du client, Divertissimo effectuera auprès de La Poste toutes les démarches de saisine pour retrouver le colis ou courrier.

Divertissimo indemniserà dans une période de 30 jours le client, une fois obtenu le résultat de recherche de marchandise et la réception de la confirmation par le transporteur que le colis ou courrier expédié est considéré comme non livré et définitivement perdu.

Le client ne pourra en aucun cas prétendre à un remboursement supérieur au montant de sa commande ni à un remboursement supérieur à la tranche d'indemnisation correspondant au mode de livraison qu'il a choisi.

Divertissimo ne pourra en aucun cas être poursuivi en cas de retard de livraison ou d'une perte de colis ou lettre.